

Information aux riverains

Cérémonies du 26 juillet : élargissement du périmètre de sécurité

En raison de la venue du président de la République et de plusieurs personnalités du gouvernement aux cérémonies de commémoration qui se dérouleront dans le secteur de l'église Saint-Étienne, mercredi 26 juillet, le périmètre d'interdiction de circuler et/ou de stationner initialement prévu est élargi.

La circulation automobile et le stationnement seront perturbés dans un périmètre comprenant les rues de la République, Gambetta, Lazare-Carnot et de Paris (voir plan au dos).

Compte tenu des mesures de sécurité imposées par les services de l'Élysée, la Ville ne dispose pas d'informations plus détaillées.

Les riverains doivent donc impérativement prendre leurs dispositions afin de retirer leurs véhicules de la zone. Aucune entrée ou sortie de véhicule ne sera possible durant la fermeture du périmètre. Il convient d'anticiper cette situation, notamment pour les personnes à mobilité réduite (recevant des soins à domicile...).

La situation étant susceptible d'évoluer, toute nouvelle information sera publiée sur le site internet de la Ville : saintetiennedurouvray.fr

Édité le 25 juillet à midi.



Saint-Etienne-du-Rouvray

Périmètre concerné par les restrictions de stationnement et de circulation mercredi 26 juillet

